

Chékib-Effendi, nommé à l'ambassade de Vienne, part décidément aujourd'hui par le bateau à vapeur français, avec l'intention de s'arrêter à Rome pour saluer et complimenter, en passant, le Souverain-Pontife. De son côté, Rome aurait envoyé déjà près de la Porte, depuis quelques semaines, un agent chargé de proposer et de conclure un traité de commerce.

CRACOVIE.

La destruction de la république de Cracovie, ce sanglant et dernier lambeau de la Pologne mutilée, le coup mortel porté par les puissances du Nord à ce peu qui restait de la liberté, de la nationalité Polonoise, l'existence des petits Etats indépendants, désormais sans garantie devant cet acte inouï d'une politique qui consacre les droits de la force, et que les traités les plus solennels n'arrêtent plus, c'était là un magnifique sujet digne d'enflammer une âme généreuse et chrétienne, digne d'inspirer un beau talent. C'est dire que M. le comte de Montalembert devait s'en emparer. On le savait : on se pressait d'avance dans les tribunes de la chambre des pairs pour entendre la plainte éloquente de ce noble cœur qui, depuis quinze ans, répond à chaque outrage fait à la Pologne, par un cri de douleur et d'indignation. L'attente publique n'a pas été trompée. M. le comte de Montalembert a trouvé dans son amour pour cette nation si malheureuse, dans la douloureuse indignation et jusque dans la pitié que lui inspirent ces dernières violences des puissances spoliatrices, enfin dans sa foi inébranlable en un meilleur avenir pour ces vingt millions de catholiques, d'énergiques paroles pour flétrir l'acte du 6 novembre, de chaleureux élans et de profondes vues pour en marquer le caractère et en signaler les conséquences, des considérations politiques de l'ordre le plus élevé pour justifier et le blâme, et les craintes, et les espérances qu'il voulait faire partager à la noble assemblée. Il nous a paru que la chambre répondait en effet à tous les sentimens, à toutes les sympathies de l'éloquent défenseur de la cause polonoise. Des marques nombreuses d'universelle approbation ont prouvé à M. le comte de Montalembert, selon ses vœux, il y aurait unanimité dans la chambre, dans les pouvoirs publics, dans le pays tout entier, pour donner à la protestation du secours de la couronne toute la force d'une protestation nationale. On pouvait craindre que M. de Montalembert ne se laissât peut-être quelquefois entraîner par l'impétuosité des sentimens que ce dernier malheur de la Pologne a dû lui faire éprouver ; le noble pair a su contenir les pénibles émotions de son âme, et nous pouvons dire que l'immense effet de son discours a été encore augmenté par une sagesse de vues, et une modération de langage auxquelles ses adversaires habituels se sont empressés d'applaudir. M. le comte de Montalembert a montré selon nous autant de courage que d'habileté (si la pensée d'être habile pouvait se mêler aux graves préoccupations d'une si noble cause), en finissant son discours par d'austères mais sages conseils qui ne seront peut-être pas également goûtés par tous, en proclamant bien haut que la malheureuse Pologne doit redouter aujourd'hui une quatrième ennemie plus cruelle et plus fatale pour elle que les trois puissances spoliatrices, *l'amathie, les idées révolutionnaires*. Si ses premiers oppresseurs chargent ses mains d'inlignes chaînes, mettent le pied ou le glaive sur sa gorge, les sanglantes représailles du terrorisme, les doctrines anti-sociales d'un communisme impie attacheraient une honte éternelle à son front, et tueraient dans les autres gouvernemens d'Europe ces vives et publiques sympathies qui peuvent un jour la retirer de son tombeau.

M. Villemain, que le nom seul de la Pologne arrache encore aux mélancoliques pensées de la solitude intérieure où cette belle intelligence semble s'être enfermée, a trouvé pour protester lui aussi contre la chute de Cracovie, la chaleur et le brillant éclat de son éloquence. Il a surtout répandu les magnifiques clartés de sa parole sur un côté de la question que M. le comte de Montalembert, précisément à cause de ses sentimens bien connus, avait, peut-être à dessein, laissés dans l'ombre, le côté religieux. Nous ne saurions dire avec quelle émotion nous avons entendu M. Villemain flétrir comme une des plus grandes iniquités de notre époque, cette barbare oppression des consciences, cette tyrannie persévérante contre la foi d'un peuple qu'on arrache violemment aux saintes croyances du catholicisme, pour le jeter par la force et par la ruse dans les erreurs du chisme.

Après ces deux discours, et quelques courtes réflexions de MM. d'Harcourt et de Tascher sur les traités de Vienne, M. Guizot n'a pu que donner son plein et entier assentiment à des paroles qui exprimaient si bien la pensée du gouvernement et les sentimens de la chambre. Le paragraphe relatif à la protestation contre l'incorporation de Cracovie à l'Autriche, a été voté à l'unanimité.

DANIEL O'CONNELL.

Les journaux de Londres et de Dublin ont répandu, depuis quelques semaines, des bruits alarmans sur l'état de la santé du libérateur de l'Irlande. Est-ce que cet infortuné pays, déjà accablé de tant de calamités, serait menacé du coup terrible que lui porterait la perte de l'homme qui, après avoir affranchi ses aïeux, lui a fait restituer la plupart de ses libertés politiques ? Est-ce que l'Irlande serait menacée de perdre celui qui, depuis cinquante ans, lui consacra toute son existence ? Nous sommes heureux de pouvoir rassurer les admirateurs d'O'Connell : ces craintes sont exagérées. Des renseignements d'une rigoureuse exactitude nous permettent d'assurer que, de l'avis des médecins les plus célèbres de Londres et de Dublin,

la forte constitution d'O'Connell résistera cette fois à l'indisposition qui inquiète ses amis.

Nos lecteurs ont pu s'apercevoir que le libérateur de l'Irlande s'est fort peu mêlé aux débats parlementaires depuis l'ouverture de la session. Une seule fois il a entretenu la Chambre de la situation de sa malheureuse patrie, et la faiblesse de sa voix, les souffrances que trahissait l'altération de sa physiologie, naguère si animée, impressionnèrent douloureusement l'assemblée.

Depuis ce jour, O'Connell a été condamné à un repos absolu. Les fatigues de cette existence si agitée semblent s'être tout-à-coup appesanties sur lui ; les chagrins dont il a été abreuvé dans la guerre d'abord sévère et puis ouverte que lui on faite, au mépris de toute convenance et de toute loyauté, les intrigans de la Jeune-Irlande ; enfin, la profonde douleur que lui cause la situation de sa patrie, où il voit mourir de faim cinq cents personnes par jour, sans que le Gouvernement prenne des mesures promptes et efficaces pour arrêter les ravages de la famine, telles sont les principales causes qui affectent O'Connell. Elles le plongent dans un état de langueur dont il est tout naturel que l'on s'inquiète, mais qui n'offre cependant aucun danger sérieux de perdre une existence si précieuse à l'Irlande et à la cause catholique, dont il est sans contredit le plus glorieux champion.

Obligé de s'abstenir d'affaires publiques, O'Connell, qui s'est toujours distingué par une foi et une piété si vives, se résigne au repos auquel le condamnent ses médecins. Mais sa résignation est toute chrétienne et il n'oublie ce monde que pour songer à son âme et à Dieu. Le jour, comme au milieu des insomnies auxquelles ses souffrances le condamnent la nuit, Daniel O'Connell ne cesse de prier pour le salut de son âme et le bonheur de sa chère Irlande. Presque continuellement plongé dans de graves méditations, il ne veut entendre parler que de sa patrie et des consolations de l'éternité. L'affaiblissement de ses forces physiques n'a en rien atteint ses facultés. La puissance de son esprit est toujours la même ; si le deuil de l'Irlande ne l'affligeait si profondément, les personnes qui l'entourent le retrouveraient plein de sa jovialité habituelle. Toutes ses paroles expriment la confiance et la résignation d'une grande âme ennoblie de tout ce que la piété catholique peut donner de dignité et de grandeur.

Pourquoi ses parens et ses amis ne cherchent-ils pas à l'arracher aux pénibles préoccupations qui l'affectent, en le déterminant à entreprendre un voyage d'agrément qui lui fournirait de salutaires distractions et l'aiderait à rétablir ses forces épuisées ? Un voyage qui semblerait tout à la fois de nature à distraire O'Connell et à répondre aux pieux sentimens qui l'animent serait, par exemple, celui de Rome. Que le glorieux tribun de l'Irlande aille visiter les merveilles de l'Italie, qu'il aille recevoir la bénédiction du Père commun des fidèles. Le soleil de l'Italie ranimera peut-être ses forces physiques, et son âme ne sera moins oppressée sous la sainte atmosphère de la métropole du monde chrétien. En Italie comme en France, le représentant de l'Irlande recevrait très-avantageusement l'accueil que lui assurent partout les éminens services qu'il a rendus à la cause de sa patrie, de la religion et de l'humanité.

Univers.

En voulant remédier à un mal trop promptement on tombe souvent dans un plus grand.

BULLETIN.

Le chanoine Clavel chez Pie IX. — Le maire de St. Jean d'Ilac. — La solennité de la Purification à Rome, et le cierge du P. Génamb. — Conversions. — Evêchés de Bavière et de Suisse. — Collecte pour l'Irlande.

— Quelques journaux parlent d'un voyage à Rome par M. Clavel, ancien rédacteur du *Bien social*. Voici le récit, passablement original, que nous lisons dans plusieurs journaux français :

« Le 4 de ce mois, Pie IX a daigné recevoir, en audience particulière, M. le chanoine Clavel.

« Avant de recevoir la bénédiction du St. Père, à la fin d'un entretien sérieux sur les plus graves controverses de notre époque, après avoir répondu avec simplicité aux questions que le Pape lui adressait sur les hommes et les affaires de l'Eglise de France, M. Clavel a prié Pie IX de permettre qu'il offrît encore à Sa Sainteté un fruit de France, comme emblème de son cœur entièrement dévoué au St. Siège ; et au même instant l'ingénieux chanoine a présenté au Pape une magnifique *poire de bon chrétien*. — Pie IX s'est mis à rire avec la plus aimable franchise, et, acceptant ce présent tout-à-fait original, il a serré affectueusement les deux mains de celui qui le lui offrait, en ajoutant : *Un cadeau de cette sorte ne peut qu'être de bon augure, surtout à la veille de l'Épiphanie, ou fête des Rois ; j'aime beaucoup vos sentimens, monsieur le Chanoine, car le Pape est l'ami des bons chrétiens, de la justice et de la paix.* »

— Il y a en France des maires qui valent bien quelques-uns des nôtres :